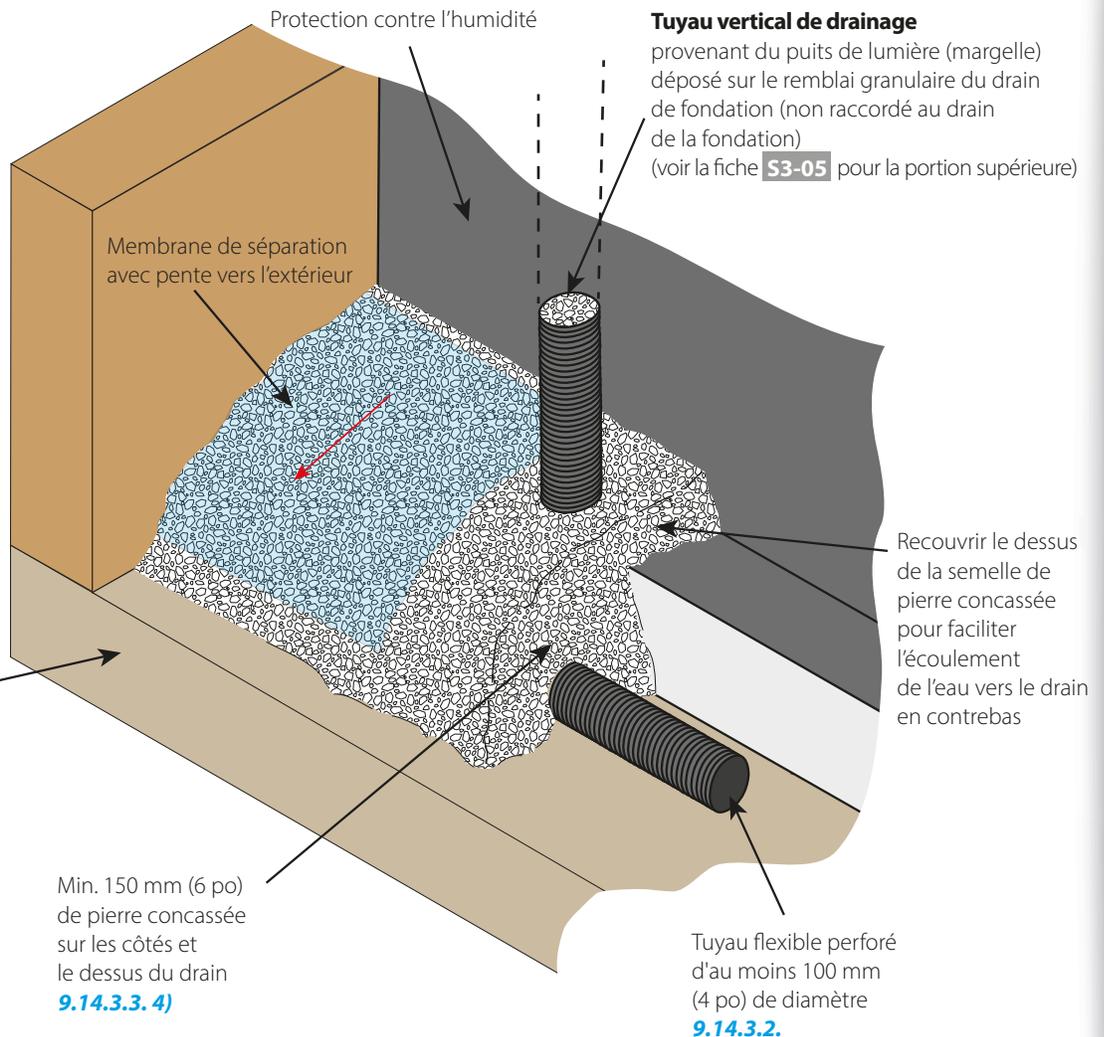
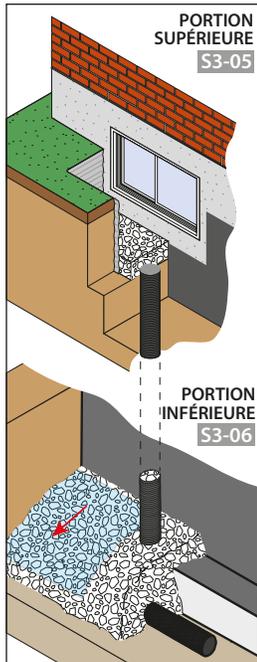


S3-06**FICHE TECHNIQUE**

À consulter
avec la fiche
S3-05

MEILLEURE PRATIQUE : DRAINAGE D'UN PUIT DE LUMIÈRE POUR FENÊTRES DE SOUS-SOL (MARGELLE)

Portion inférieure



Sol non remanié
(fond d'excavation)
9.14.3.3. 1)

Min. 150 mm (6 po)
de pierre concassée
sur les côtés et
le dessus du drain
9.14.3.3. 4)

Tuyau flexible perforé
d'au moins 100 mm
(4 po) de diamètre
9.14.3.2.

Recouvrir le dessus
de la semelle de
pierre concassée
pour faciliter
l'écoulement
de l'eau vers le drain
en contrebas

Tuyau vertical de drainage

Le tuyau vertical peut être flexible ou rigide, perforé ou non.
L'utilisation d'un drain enrobé d'une membrane n'est pas proscrit pour cette portion de tuyau.
Le diamètre minimal recommandé est de 100 mm (4 po).
Remplir le tuyau de pierre concassée nette de 19 mm (3/4 po).

IMPORTANT : Ne pas raccorder le tuyau de drainage du puits de lumière au drain de fondation.

Mettre une bonne épaisseur de pierre au-dessus du drain de fondation et recouvrir le dessus de la semelle offre de grands avantages pour la performance de l'ensemble considérant le faible coût associé à celle-ci.

NOTE RÉFÉRENCE : Sauf indication contraire, tous les articles du Code mentionnés sur cette fiche proviennent du Chapitre 1 du Code de construction du Québec (2015).

Le contenu de cette fiche doit être utilisé comme ligne directrice seulement. L'APCHQ ne peut garantir son contenu, son efficacité, son intégralité, son exactitude ou sa pertinence aux fins d'un usage particulier. En conséquence, elle décline toute responsabilité quelle qu'elle soit, notamment quant à l'utilisation ou aux conclusions tirées à partir des informations qu'elle contient. Les renseignements contenus dans la présente publication correspondent à l'état des connaissances disponibles au moment de sa parution.